



des aides à l'Habitat

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

OPAH de la Lomagne
Tarn et Garonnaise

CALENDRIER DE PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS

Des aides financières pour vous aider à réaliser des travaux dans votre logement ou dans des logements locatifs ou vacants

Renseignements et conseils techniques gratuits et sans engagement de votre part.

Pour les propriétaires souhaitant réaliser des travaux dans leur résidence principale, se munir des avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019

Pour tous renseignements et prise de rendez-vous :

07-88-46-98-31

05-61-51-23-10 le vendredi matin

par mail : issot.riera@orange.fr

Jeudi 8 octobre 2020

14H00-17H00 Communauté de Communes

Jeudi 22 octobre 2020

14H00-17H00 Communauté de Communes

Jeudi 5 novembre 2020

14H00-17H00 Communauté de Communes

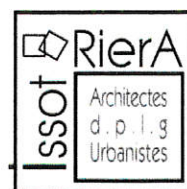
Jeudi 19 novembre 2020

14H00-17H00 Communauté de Communes

Jeudi 10 décembre 2020

14H00-17H00 Communauté de Communes

Les bureaux de la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise se trouvent au:
413 rue d'Esparsac à Beaumont de Lomagne



44 bis rue Principale 31600 SAUBERIS
05 61 51 23 10 - issot.riera@orange.fr



Dernier trimestre pour l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise 2015-2020

La nouvelle OPAH engagée depuis 2015 sur la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise s'achève en fin d'année. Elle concerne la réhabilitation des logements de plus de 15 ans occupés à titre de résidence principale.

Propriétaires occupants :

Si votre logement :

- **Présente plusieurs désordres importants** (toiture en très mauvais état, problème de structures et de murs, problèmes de stabilité des planchers, fissures dans les murs ...),
- **Ne dispose d'aucun élément de confort,**
- **Pose des problèmes de sécurité** (électricité dangereuse ...) ou de salubrité et que vous envisagez de réaliser des travaux de mise aux normes totale.

Si votre logement a besoin d'être isolé (isolation, menuiseries, chauffage...).

Enfin si vous souffrez d'un handicap (handicap reconnu ayant fait l'objet d'une évaluation – GIR de 1 à 6) et souhaitez adapter votre logement à vos problèmes.

Vous pouvez bénéficier de subventions (selon conditions de revenus, en fonction de la situation familiale et selon nature des travaux).

Propriétaires bailleurs :

Si vous êtes propriétaire d'un logement locatif en très mauvais état ou présentant des risques pour la sécurité des locataires.

Si vous êtes propriétaire d'un logement locatif et si vous avez reçu un rapport de l'Agence Régionale de la Santé indiquant une liste de désordres à laquelle vous êtes tenu de remédier.

Si vous êtes propriétaire d'un logement vacant en mauvais état situé dans le centre-ville d'une commune en OPAH et que vous souhaitez le mettre entièrement aux normes pour le louer.

Vous pouvez peut être prétendre à des subventions de l'ANAH, de l'Etat (prime aux économies d'énergie), du Conseil Départemental, de la Région (éco chèque) et de la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise.

Renseignez-vous auprès de l'équipe OPAH présente sur le territoire 3 jeudis par mois.
Elle étudiera avec vous le montant des aides pouvant vous être accordées et les autres types de financement mobilisables pour mettre en œuvre votre projet, tout ceci gratuitement et sans engagement de votre part.

NE JAMAIS COMMENCER LES TRAVAUX SANS AUTORISATION DE L'ANAH

Votre interlocuteur :

Issot Riera Architectes D.P.L.G. Urbanistes
44 bis rue principale 31600 SAUBENS Tél : 05.61.51.23.10
e-mail : issot.riera@orange.fr

Pour toute information ou prise de rendez-vous, vos contacts sont :

Frédérique Riera et Jean-Marc Issot (07-88-46-98-31)
05 61 51 23 10 le vendredi matin

Pour éviter un temps d'attente trop long le jour de la permanence, pensez à prendre, au préalable, rendez-vous.

Les permanences :

Le calendrier des permanences est disponible sur le site de la CCLTG, à la Communauté de Communes et dans chaque mairie.

COMMUNAUTE DE COMMUNES : Jeudi 8 octobre 2020, jeudi 22 octobre 2020,
jeudi 5 novembre 2020, jeudi 19 novembre 2020, jeudi 10 décembre 2020, de 14H à 17H.

Issot Riera Architectes D.P.L.G. Urbanistes
44 bis rue principale 31600 SAUBENS Tél : 05.61.51.23.10
e-mail : issot.riera@orange.fr



Pour toute information ou prise de rendez-vous, vos contacts sont :
Frédérique Riera et Jean-Marc Issot (07-88-46-98-31)
05 61 51 23 10 le vendredi matin

Communauté de Communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise
413, rue d'Esparsac 82500 Beaumont de Lomagne Tél : 05 63 65 34 26 - Fax : 05 63 65 35 42
e-mail : contact@cc-lomagne82.fr - www.malomagne.com

